



Parc
naturel
régional
de la Brenne

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres représentés : 1

Date de convocation : 10 octobre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit octobre, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Rosnay, sous la présidence de Laurent LAROCHE.

Membres votants présents :

Mesdames AVRIL Sabine, BARRAL Annie, BEIGNEUX-PIPEREAU Brigitte, CHAGNON Cathy, CHAMFLY Véronique, CORBEAU Nathalie, DUBRAC Elisabeth, GILLARD Geneviève, MARONNEAU Christine, RAOUI Christelle, TARDY Dominique, VACHAUD Edith, WUNSCH Mylène.

Messieurs BEAUCOURT Thierry, BERNARD Thierry, BOIRON Patrice, BOUE Dominique, CAILLAUD Stéphane, CHAMPIGNY Daniel, DARNAULT Joël, DE FARRALS Louis, DENIS Christian, DUVAL thibault, FALQUIER Walter, GARNIER Sébastien, HERVO Dominique, HOLMGREN Christopher, HOUSSIN Patrice, JEUNESSE Hervé, JUBERT Christophe, LAROCHE Laurent, MAYAUD Gérard, MERIOT Claude, MOULENE Alain, PERROT Pascal, TOUZET Gilles, VANDAELE Christophe, VIDY Jean, WILLIAMS Richard.

Mme VRIGNAT Frédérique donne pouvoir à Mme AVRIL Sabine

Membres suppléants présents :

Messieurs AUGRY Cyril, BERGEAT Serge, JOUOT Hubert.

Alpilles
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Bocaux de la Seine Normande
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causses du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haut-Languedoc
Haute-Vallée de Chevreuse
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Maine
Morbihan
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Pyrénées ariégeoises
Pyrénées catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

Étaient excusés :

Mesdames BAUDOUX Régine, DUBOIS Valérie, DURAND Sandrine, FOUCHET Mathilde, LACOU Lydie, LUCHINI Cathy, MAYAUD Magalie, PECQUEUR Evelyne, PIMONT Véronique, VRIGNAT Frédérique.

Messieurs BLONDEAU Gérard, BROUARD Lionel, CAILLAUD Roland, CONFOLANT Patrice, DARREAU Jean-Pierre, DELACOUR Christian, DOISEAU Michel, GODET Jérémie, GOURLAY Philippe, MOUSSET Hubert, NEVIERE Alain, SECHERESSE Jean.

Assistaient en outre à la réunion :

Mme CARADEC Marianne, Coordinatrice - Animatrice Fabrique du Patrimoine
Mme CHANCEL Géraldine, Responsable de pôle
Mme CHIAPPERO Dany, Responsable de pôle PNR
Mme DENIS Charline, Coordinatrice - Animatrice Maison de la rénovation
Mme LAVAUD Stéphanie, Secrétaire PNR
Mme MOURGUIART Charline, DDT
Mme PACCAUD Agathe, Chargée de mission
Mme PIETU Emilie, Région Centre
Mme LAVAUD Stéphanie, Secrétaire PNR
Mme VENAULT Gwenola, Secrétaire PNR

M. BENARROUS Renaud, Chargé de mission
M. DEMIOT Philippe, Le Blanc
M. GERVAIS Christophe, Correspondant NR
M. LALANGE Sébastien, Directeur adjoint PNR
M. LEGRIS Théo, DDT
M. LEROY Guy, Directeur PNR
M. RIGAUD Sébastien, Responsable de pôle

Étaient en outre excusés :

Mme MOREAU Claire, Conseil de développement

Le Président rappelle :

La révision de la Charte du PNR Brenne a été officiellement lancée par la délibération du Comité Syndical du 16 décembre 2021, transmise à la Région le 21 janvier 2022.

La commission permanente du Conseil Régional du 6 mai 2022 a décidé de prescrire la révision de la Charte et d'arrêter le périmètre d'étude en le portant à 61 communes.

La Préfète de la Région Centre a accusé réception du dossier complet en date du 22 juillet 2022 et a donné un avis favorable sur l'opportunité du projet de renouvellement du classement du Parc naturel régional de la Brenne et sur l'extension du périmètre d'étude par un courrier daté du 26 janvier 2023.

Le dossier de Charte composé des études préalables (Diagnostic du territoire et bilan de l'action du Parc), du rapport de Charte et du plan de Parc ont été validé à l'unanimité par le Comité Syndical le 7 juillet 2023.

Ce dossier a été transmis au Conseil Régional pour approbation par la Commission Permanente et ensuite pour avis aux services de l'Etat pour un examen conjoint avec le CNPN et la Fédération des Parcs.

Suite aux retours de ces avis de janvier à mai 2024, la charte a été modifiée pour intégrer ces quelques modifications (ainsi que son Plan du Parc).

C'est ce nouveau document qui est soumis pour approbation au Comité Syndical, avant de le transmettre pour avis à l'autorité environnementale. Viendra ensuite le temps de l'enquête publique en fin d'année 2024, pour permettre à tous les habitants de se prononcer avant les délibérations des collectivités prévues au printemps 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- approuve les modifications apportées
- autorise le président à transmettre ce dossier à l'autorité environnementale pour avis.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,

Laurent LAROCHE

Reçu en Sous-Préfecture, le
Affiché, le

7 NOV. 2024

NOV. 2024


Certifié exécutoire,
Le Président
